Publié le 15 décembre 2017.
Dernière modification : 17 juillet 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

Pierre VILA et Noël GUÉRY
108 à 118, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon
Entrepreneurs

Noël GUÉRY
Né en 1892.
Deuxième des huit enfants de Nguyên-thi-Thôm
et Valère Guéry (1856-1934),
grand riziculteur,
fondateur des Hévéas de Tân-thanh-dông
Selon l'une de ses nièces, Berthe Hérisson,
il aurait, par la suite, créé un petit commerce de néons à Cannes,
et joué et perdu l'essentiel de son capital au Palm Beach
(Jean Brilman, *Nos familles au Viêtnam (1887-1954)*,
Paris, L'Harmattan, 2014, p. 144).

Cabinet de Me Paul Ferrand,
docteur en droit, avocat défenseur, 18, rue La-Grandière, Saïgon
(*Les Affiches saïgonnaises*, 12 décembre 1919)

D'un acte sous seings privés en date à Saïgon du 15 novembre mil neuf cent dix neuf portant la mention : Enregistré à Saïgon le trois décembre mil neuf cent dix neuf. Folio 61, case 965 au droit de deux cents piastres.

Ledit acte intervenu entre MM. Pierre Vila, ancien élève de l'École des beaux-arts de Paris, architecte diplômé par le gouvernement, demeurant à Saïgon, et Noël Guéry**,** demeurant à Saïgon.

Il appert qu'il a été formé entre les susnommés une société en nom collectif ayant pour objet l'entreprise de construction et travaux de toute nature.

Le siège social est à Saïgon, 108, rue Chasseloup-Laubat, et pourra être transporté partout ailleurs du consentement unanime des associés.

La raison et la signature sociale sont Pierre Vila et Noël Guéry.

Chacun des associés peut faire usage de la signature sociale mais seulement pour les besoins de la société.

La durée de la société est de dix années qui commenceront le 15 novembre 1919 pour finir le 14 novembre 1929.

Le capital social est de cent mille piastres.

M. Pierre Vila apporte et met en société :

Son titre d'ancien élève de l'École des beaux-arts de Paris, d'architecte diplômé du gouvernement, son expérience, sa connaissance des affaires, ses études et projets artistiques et industriels et ses relations commerciales,

ledit apport évalué d'accord parties à cinquante mille piastres.

M. Noël Guéry apporte à la société :

La somme de cinquante mille piastres à verser en espèces au fur et à mesure des besoins de la société dans un délai d'un an au maximum, les sommes versées par M. Guéry porteront intérêt à 8 % l'an.

Des exemplaires dudit acte ont été régulièrement déposés au greffe de la Justice de Paix de Saïgon le quatre décembre mil neuf cent dix neuf et au greffe du tribunal de commerce de Saïgon, le quatre décembre mil neuf cent dix neuf.

Pour extrait.
Signé : P. FERRAND.

Cercle sportif saïgonnais
Réunion du comité du 23 août 1921.
(*Saïgon sportif*, 27 août 1921)

Admissions
À titre de membres actifs :

Foinet, P. A., peintre-décorateur maison Vila et Guéry, présentés par MM. N. Guéry et Croyal.

Liste
des dons offerts par le Commerce
pour rehausser l'éclat des
Fêtes de la Victoire
(*L'Écho annamite*, 9 novembre 1922)

Suite de la première liste

Maison Peysson. — Un nécessaire de bureau argent.
Frasseto et Hôtel Continental. — Une statue bronze : Le Grenadier.
Maison Blanc. — Une lampe électrique portative.
Entreprise Guéry et Villa *[sic : Vila]*. — Une table à ouvrage en bois de rose.
Maison Marty. — Soie nécessaire à la confection des bannières. […]

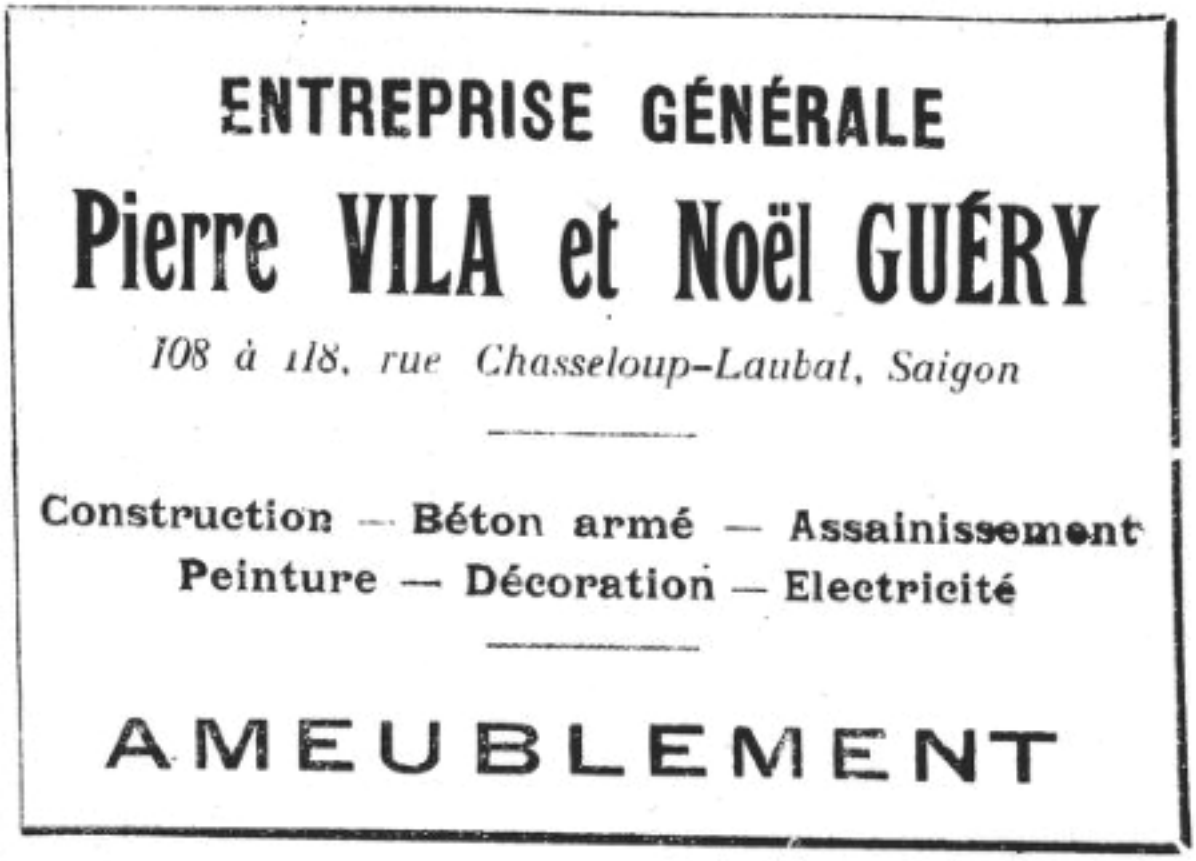

(*Les Affiches saïgonnaises*, du 31 juillet 1922 au 1er juin 1923)

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Pierre VILA et Noël GUÉRY
108 à 118, rue Chasseloup-Laubat, Saïgon
Construction Béton armé Assainissement
Peinture Décoration Électricité
AMEUBLEMENT

80
Motion de M. le président du conseil colonial tendant à ce que l'administration mette un local à la disposition du conseil colonial.
(*Conseil colonial de Cochinchine*, 10 octobre 1924)

M. DARLES. — Si MM. Guéry et Villa *[sic : Vila]* voulaient avoir des prétentions moindres, le nouvel immeuble qu'ils viennent de construire rue Chasseloup-Laubat conviendrait très bien.

NHATRANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 août 1933)

Ligne de Tourane à Nha-Trang
Résultat du concours du 15 mai 1933 pour l'exécution des 9 lots de travaux d'infrastructure (terrassements, bâtiments et fourniture de ballast) et de 10e lot de

grands ouvrages d'art, de la section de Nhatrang à Dieutri, ligne de Tourane à Nhatrang. (Approuvé le 2 août 1933 sous le n° 731).

ADJUDICATAIRES	RABAIS CONSENT!
8e lot M. Villa à Saïgon	27 %